

Communiqué du 25 septembre 2024

44^e assemblée générale de l'ADMD :

Mobiliser les Français pour exiger la reprise sans délai de la discussion sur la fin de vie

A la fin d'une semaine marquée par la nomination de la 6° ministre de la santé depuis 2022 et alors qu'aucun engagement de reprise de la discussion du projet de loi relatif à l'accompagnement des malades et de la fin de vie n'a été pris, l'ADMD tient sa 44° assemblée générale ce samedi 28 septembre, à Toulouse (Espace Vanel de l'Arche Marengo - 1, allée Jacques-Chaban-Delmas - Toulouse).

Cette 44° assemblée générale sera l'occasion pour les adhérents de l'ADMD et, avec eux, les militants du droit de mourir dans la dignité, d'exiger que les débats reprennent à l'Assemblée nationale pour qu'enfin une loi de liberté promise, annoncée, espérée, soit votée en France.

Cette assemblée générale sera également l'occasion de rendre hommage à Loïc Résibois, militant du droit de mourir dans la dignité, mort le 24 septembre dernier sans avoir connu une véritable loi de liberté en fin de vie à cause des tergiversations, depuis des décennies, des gouvernements successifs.

Depuis avril 2023 et la remise des conclusions de la Convention citoyenne sur la fin de vie, il est temps d'avancer. Peu importe aujourd'hui le casting gouvernemental, les Français en ont marre d'attendre, et particulièrement ceux qui, frappés par la maladie, n'ont pas d'autres issues que l'exil (en Belgique ou en Suisse), la clandestinité, la violence ou la lente agonie du fameux laisser mourir de Jean Leonetti.

Après le discours de colère du président de l'ADMD, Jonathan Denis (samedi, à 14h10), une table ronde intitulée *Projet de loi fin de vie et dissolution : bilan et perspectives*, sera présidée par Yoann Brossard, secrétaire général de l'ADMD, et modérée par Anna Rousseau, journaliste (samedi, de 14h30 à 17h00). Cette table ronde se fera en deux parties :

1ère partie : les attentes de la société civile

- Martine Lombard, professeure émérite de droit public
- Dr Valérie Mesnage, neurologue, spécialisée dans la maladie de Parkinson
- Clotilde Truffaut, administratrice nationale déléguée MGEN, en charge de l'engagement sociétal et du suivi des travaux du Pacte progressiste sur la fin de vie
- Elsa Walter, écrivaine, bénévole auprès de personnes en fin de vie

2^{nde} partie : les réponses des parlementaires

- Hadrien Clouet, député de Haute-Garonne
- Stéphane Delautrette, député de la Haute-Vienne
- Christophe Marion, député du Loir-et-Cher
- Sandrine Rousseau, députée de Paris

Les Français en ont marre d'attendre cette loi qui existe déjà dans de nombreux pays du monde, et il faudra bien que le Gouvernement entende rapidement cette colère et reprenne à son compte le formidable travail de démocratie participative mené par la Convention citoyenne.

Contact presse: Bastien André, chargé de la presse, au 06 34 04 54 96 ou presse@admd.net